
**COMMENT LA JUSTICE TERRITORIALE PEUT ETRE UN
FACTEUR FONDAMENTAL POUR UN
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ?
Analyse structurelle de la région Béni Mellal-Khénifra-Maroc**

**HOW CAN TERRITORIAL JUSTICE BE A FUNDAMENTAL
FACTOR FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT?
Structural analysis of the Beni Mellal-Khénifra-Morocco region**

Aïcha EL ALAOUI
Professeure-Chercheuse,
Faculté Poly-Disciplinaire. Université Sultan Moulay Slimane, Béni-Mellal.
Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Béni-Mellal, Maroc.
Email. aicha_elalaoui@yahoo.fr.

Author Correspondent:khadidja.raouti87@mail.com

Received: 25/08/2019 Accepted: 22/07/2020 Published:11/08/2020

Résumé

Le niveau de développement économique au Maroc reste fragile et dépendant des aléas climatiques et de contextes économiques et politiques des pays développés notamment les pays européens qui restent les principaux partenaires économiques. Il est marqué aussi par un développement inéquitable entre les 12 régions. Ce déséquilibre économique et social entre ces régions est le résultat d'une longue période de la marginalisation politique qui a marqué son histoire. Le développement économique et social ne peut être réalisé sans une réconciliation avec l'ensemble des territoires marocains et une reconnaissance des dysfonctionnements et de la marginalisation historique, culturelle, économique et sociale effectués volontairement ou involontairement dans le passé. Un développement durable et soutenable ne peut être atteint sans un développement général sur l'ensemble du territoire. En effet, traiter également ce qui supposé inégal est injuste. Il s'agit évidemment de compenser les inégalités initiales pour parvenir à une justice territoriale. Mettre cette politique au nom de l'équité et de l'égalité paraît socialement et économiquement juste.

L'analyse structurelle appliquée sur la région de BéniMellal-Khénifra nous montre que les premiers projets de développement doivent être destinés

au renforcement et à l'amélioration des infrastructures sociales de base. Sans éducation et sans santé, aucun projet de développement ne peut réussir ; l'amélioration de l'attractivité de cette région et de la compétitivité des entreprises installées au niveau de son territoire dépend de ses ressources humaines. Pour cela, l'Etat marocain doit établir des mesures de discrimination positive pour, d'une part, rétablir et éliminer les écarts sociaux de départ et, d'autre part, accélérer le processus de développement local et assurer son résultat.

Mots clés : Discrimination positive ; Marginalisation ; Matrice SWOT ; Développement économique et social ; Maroc

1. Introduction

Le monde actuel est marqué par une inégalité et une injustice frappante dans tous les domaines (sociaux, économiques, culturels et politiques). Tous les pays du monde ne peuvent s'isoler des changements mondiaux : chaque pays influence, soit directement ou indirectement, soit d'une manière robuste ou faible, la stratégie de développement des autres pays. Leur souci commun est de trouver les plans de communication avec l'environnement international afin d'évoluer et de survivre dans cet environnement qui devient de plus en plus complexe et à risque.

En effet, les changements politiques et économiques survenus dans le Monde entier ont influencé les stratégies adoptées par les différents pays en dépit de leurs niveaux de développement. Ces changements majeurs ont bouleversés les équilibres mondiaux, engendrant des nouveaux mécanismes de la gestion mondiale dont, notamment, la chute de mur de Berlin, l'éclatement de l'URSS, l'émergence de nouvelles puissances mondiales en Asie et Pacifique, l'élargissement de l'Union Européenne (UE), la sortie de Royaume-Unis de l'UE, la révolution tunisienne déclenchée en 2011, la guerre de Syrie, l'instabilité politique dans la Libye, le Yémen, le Soudan et l'Arabie Saoudite.

Les changements mondiaux actuels ont pris la forme de la mondialisation au départ, *phénomène qui a commencé par le relationnel pour passer au structurel où aucun pays ou groupe de pays (Exp. Europe) ne pourra y échapper* (Paul BALTA, 2000). Par conséquence, la politique mondiale s'est métamorphosée qui s'explique spécialement par l'émergence

d'un monde unipolaire dominé par les États-Unis au lieu d'un monde bipolaire qui a été gouverné durant un demi-siècle (A. El Alaoui, 2009). Ce constat n'est pas une bonne chose dans la mesure où les intérêts de la puissance mondiale risquent (ce qui est le plus fréquent) de se confondre avec les intérêts des autres pays, comme a été formulé par le monde diplomatique de janvier 1999 : *les États-Unis dominent le monde comme nul pays ne l'a jamais fait. Ils exercent une écrasante supériorité dans les cinq domaines de la puissance, à savoir la politique, l'économie, le militaire, la technologie et la culture*¹. Cette domination a changé et déséquilibrer la force politique mondiale surtout dans le moyen orient (la Syrie, l'Irak et le douloureux conflit du siècle, le Palestine). La profondeur et la rapidité des mutations qui se sont produites ces dernières décennies ont poussé le reste des pays de s'associer dans des accords multiformes afin de créer de nouveaux pôles économiques, politiques, militaires, technologiques et culturels capables de dominer et de défendre leurs intérêts.

Le principal résultat de cette évolution économique au niveau mondial est la mauvaise répartition de la richesse entre, d'une part, les pays en voie de développement (PED) et les pays développés (PD) et, d'autre part, entre les classes sociales au sein de même pays ; ce qui a conduit à une concentration des richesses de la terre aux mains d'un nombre restreint des individus en laissant la majeure partie de la population de la planète vivre dans la précarité, la marginalisation et la pauvreté. Par conséquent, le mode de consommation est très différent et divergeant entre l'ensemble des individus ; à titre d'exemple les américains consomment plus de 12% de la consommation des africains et les européens consomment plus de 4% de celle des africains, (El Alaoui, 2009). Pour avoir comme résultat une société de plus en plus adressée vers la consommation et l'individualisme sans oublier ses conséquences néfastes sur l'environnement naturel. Une dégradation alarmante du changement climatique et épuisement catastrophique des ressources naturelles (sécheresse, disparitions des espèces et des plantes,...). Ce constat a engendré des répercussions négatives surtout sur les PED, telles que la migration rurale ou internationale, les réfugiés, le creusement de la pauvreté, les épidémies et autres. Malheureusement cette injustice mondiale dans la distribution des richesses soient celles créées par l'humain soient celles naturelles se manifeste à l'intérieure de chaque pays.

¹ Cité Rhafes, T. (2003).

Dans ce cadre d'analyse et d'évolution, le Maroc ne peut y échapper. Une grande disparité territoriale entre les différentes régions et une inégalité dans les infrastructures sociales de base, notamment l'éducation, la santé et les conditions d'habitat ont été détectés. Mon objectif dans ce travail est d'essayer de répondre aux questions suivantes : Comment réduire l'inégalité territoriale à l'échelle d'un pays (le Maroc) ? Comment peut-on atteindre une justice territoriale ? Comment rééquilibrer économiquement et socialement un territoire ? Ainsi donc, mon but est de montrer comment la justice territoriale sera un facteur important du développement social et économique au Maroc. Pour y arriver, je vais essayer d'élaborer **une matrice d'analyse SWOT** pour le cas de la région BéniMellal-Khénifra et d'en tirer des propositions et des orientations stratégiques afin de faire sortir la région de la marginalisation, la pauvreté et la vulnérabilité.

La suite de l'article se présente comme suit. La deuxième section décrit la situation territoriale au Maroc, montrant ainsi l'existence des écarts importants entre les 12 régions ce qui implique la nécessité d'appliquer une politique discriminatoire positive pour rééquilibrer ce qui est en déséquilibre cumulée durant une longue période de la marginalisation. La troisième section utilise la méthode SWOT pour analyser les problèmes structurels de la région BéniMellal-Khénifra pour tirer quelques orientations stratégiques qui seront présentées dans la section de conclusion.

2. Ecarts territoriaux au Maroc et politique discriminatoire positive

Durant les dernières décennies, le contexte marocain a été marqué par de fortes dynamiques politiques, économiques et sociales, engendrant des profondes mutations structurelles à tous les niveaux. Cependant, les difficultés d'accès aux services sociaux persistent pour la majeure partie de la population qui abrite les zones marginalisées, telles que les campagnes, les montagnes, les douars, les dchars et les périphériques de grandes villes.

Le Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP, Maroc) a utilisé l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pour éclaircir la situation de la pauvreté, de la marginalisation et des inégalités sociales. Cet indice permet de mesurer la pauvreté multidimensionnelle sur un large faisceau de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence ou de manifestation de pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale, **Figure N°1**, tels que les services sociaux de base (l'eau, l'électricité et l'assainissement), les conditions de logement, de l'éducation, de la santé et

des moyens de communication (HCP, 2017). Ces facteurs relèvent des principaux objectifs retenus par l'agenda 2030 du développement durable.

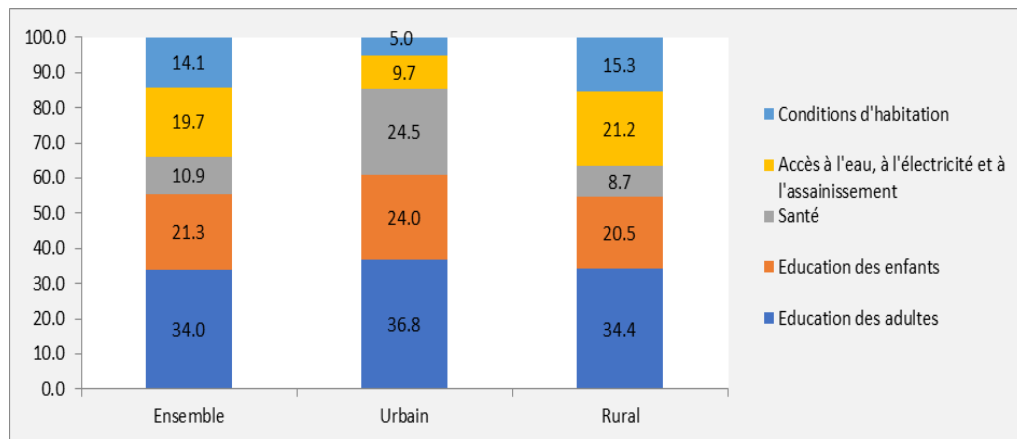
Figure N°1. Composition de l'Indice de la Pauvreté Multidimensionnelle



Source : Elaborée par l'auteur

Au Maroc, l'IPM de 2004 a baissé par rapport à l'année 2014, enregistrant un taux moyen national de 8,2%. Cependant, l'analyse de la décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation en termes de l'année 2014 montre que la première source importante de reproduction de la pauvreté et de privation est l'éducation (l'éducation des adultes et l'éducation des enfants). Dans le milieu urbain, la santé est considéré comme un deuxième facteur de privation, tandis que dans le milieu rural c'est les conditions d'habitation essentiellement l'accès à l'eau, l'électricité et l'assainissement, **Figure N°2**.

Figure N°2. Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation(en %)



Source : Elaborée par l'auteur à partir des données de HCP, 2017

Au niveau des 12 régions, l'IPM a varié entre 1,7% et 13,4% en 2014 par rapport à une variation entre 9,0% et 34,0% en 2004. Le plus faible indice

(1,7%) est enregistré dans la région Laayoune-Sakia Al Hamra et le plus élevé est marqué dans la région BéniMellal-Khénifra (13,4%).

Le **Tableau N°1** montre que l'IPM enregistré en 2014 ont connu un recul important par rapport à celui de l'année 2004. Les indices qui sont supérieurs à la moyenne nationale sont enregistrés dans 6 régions par ordre décroissant : BéniMellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Drâa-Tafilalet, Fès-Meknès, Oriental et Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Ces régions les plus pauvres du Maroc abritent plus de 55,0% de la population dont la majorité est des jeunes.

Tableau N°1. Classement des régions du Maroc selon l'IPM de 2014

Plus pauvres : supérieur à la moyenne nationale		Moyenne nationale	Moins pauvres : Inférieure à la moyenne nationale	
BéniMellal-Khénifra	13,40%	8,20%	Souss-Massa	7,20%
Marrakech-Safi	11,30%		Guelmim-Oued-Noun	6,20%
Drâa-Tafilalet	10%		Rabat-Salé-Kenitra	6,10%
Fès-Meknès	9,60%		Casablanca-Settat	4,10%
Oriental	9,50%		Dakhla-Oued Eddahab	3,80%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	9,50%		Laâyoune-Sakia Al Hamra	1,70%

Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de HCP, 2017

Bien que la région de BéniMellal-Khénifra est classée la première, c'est la région Marrakech-Safi qui abrite le plus grand nombre des pauvres au Maroc, **Tableau N°2**.

Tableau N°2. Contribution relative à la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale

Régions	Taux de Contribution
Marrakech-Safi	18,50%
Fès-Meknès	14,70%
BéniMellal-Khénifra	12,30%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	12,30%
Total	57,80%

Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de HCP, 2017

Nous constatons qu'il y a une grande disparité entre les 12 régions du Maroc qui s'est répercutée sur les catégories les plus fragiles de la société

notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées. Par exemple, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est de presque 32,0% en 2014, soit une disparité entre les sexes de 22,1% pour les hommes et 41,9% pour les femmes, et une disparité entre les milieux qui est de 22,2% pour l'urbain et 47,7% pour le rural.

La justice sociale au Maroc est loin d'être réalisée. Les infrastructures sociales de base ne sont pas équitablement réparties sur l'ensemble de territoire. Deux régions (la région de Rabat-Salé-Kenitra et la région de Casablanca-Settat) absorbent presque plus de 45,0% de la richesse produite à l'échelle nationale. Ce constat s'est répercuté sur les droits fondamentaux de la population et le creusement de la marginalisation et la pauvreté. Ainsi et malheureusement, il y a une grande disparité à l'intérieure de chaque région, à savoir entre le milieu rural, le milieu urbain, et les montagnes.

3. Analyse structurelle de la région BéniMellal – Khénifra : la Matrice SWOT

L'analyse SWOT permet de clarifier les forces (Strengths), les faiblesses (Weaknesses), les opportunités (Opportunities) et les menaces (Threats). Puisque cette méthode est considérée comme un outil d'analyse stratégique, elle permettra ainsi de mieux appréhender les problèmes structurels de la région BéniMellal-Khénifra et de tracer les actions et les mesures à prendre pour son avenir et la faire sortir de la pauvreté et de la marginalisation. Cette région s'impose comme une région agricole mais cette position ne signifie pas de négliger surtout sa vocation industrielle et touristique.

Le développement local d'une région ne peut s'échapper de contexte national et international qui influence directement ou indirectement et d'une manière forte ou faible le développement local. En effet, les facteurs externes jouent un rôle déterminant dans le processus de développement régional et/ou national. L'analyse suivante essaye de se limiter aux facteurs internes qui relèvent des capacités/ limites de la région dont le but consiste de faire sortir d'autres facteurs clés de développement, en plus de facteur éducation (l'éducation des adultes et l'éducation des enfants) tel que dégagé dans la section précédente.

La région de BéniMellal-Khénifra est composée de cinq provinces, à savoir Béni Mellal, Khénifra, Houribga, Azilal et Fquih Ben Salah.

L'application de l'analyse SWOT peut être présentée selon le modèle suivant² :

Tableau N°3. Modèle de la matrice SWOT d'une région

	POSITIF	NEFATIF
Capacités internes : Naturelles et Démographiques	F_S Forces Strenghts	F Faiblesses W Weaknesses
Capacités internes : Economiques et Sociales	F Opportunités O Opportunities	F Ménaces T Threats

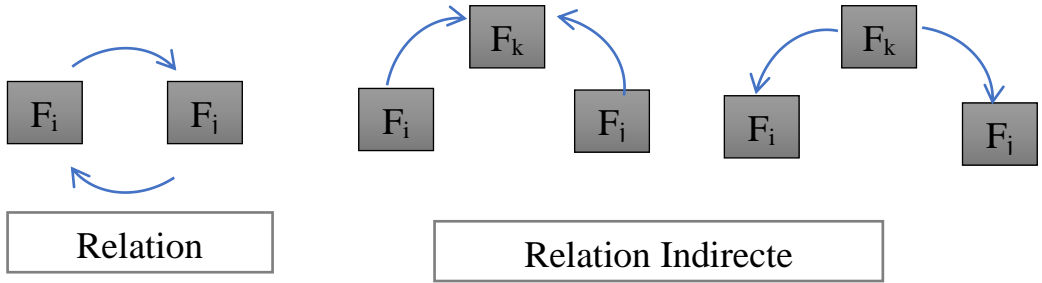
Source : Elaboré par l'auteur

L'analyse SWOT présentée dans ce travail est basée seulement sur les capacités internes de la région, distinguant celles qui sont naturelles et démographiques de la région et celles qui sont économiques et sociales de la région. Les premières capacités sont analysées pour dégager les forces et les faiblesses de la région dont leurs changements structurels sollicitent une durée du temps moyenne ou longue. Les deuxièmes capacités sont analysées pour dégager les opportunités et les menaces dont leurs changements structurels exigent une durée de temps plus en mois courte.

Cependant, il ne faut pas anéantir l'existence des relations entre ces différentes capacités puisqu'on peut avoir des relations directes et/ou indirectes entre les différents facteurs : pour chaque facteur F_i ($\forall i = S, W, O, T$) de la matrice a la possibilité d'influencer d'une manière négative et/ ou positive au moins une capacité, **Figure N°3**.

² La plupart des informations et données sont illustrées du rapport la « Monographie Générale de la Région de BéniMellal-Khénifra », Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités Locales, Maroc, 2015.

Figure N°3. Modèle de transmission des impacts



Source : Elaborée par l’auteur

A-Capacités Internes naturelles et démographiques de la région :

Au niveau des forces :

La région s’étend sur une superficie de 28.374 Km² soit presque 4% du territoire marocain. Elle est dans une articulation centrale : au Nord la région de Rabat-Salé-Kénitra; au Nord-Est, la région Meknès-Tafilalet; au Sud et au Sud-Ouest, la région de Drâa-Tafilalet et à l’Est les régions de Casablanca-Settat et Marrakech-Safi.

La région est marquée par une dominance d’un piémont (le Dir) très prospère sur le plan agricole que surplombent les massifs montagneux du Haut Atlas oriental et du Moyen Atlas central, «le château d’eau », véritable veine nourricière du pays. Elle contient le premier périmètre irrigué du Maghreb en étendue celui du Tadla. Elle contient la plus importante réserve minière de phosphates, se situant dans la province de Khouribga. Ainsi, d’autres capacités minières importantes ont été identifiées dans la région et dont les principaux gisements se trouvent dans la province de Khénifra tels que : la Barytine, le Zinc, le Pyrophyllite, la Fluorine, le Fer, l’Argent et le Cuivre.

La région se trouve à 80% au niveau du bassin versant d’Oum Er Rbia. Elle contient 15 barrages en plus de 7 systèmes de transfert d’eau sur les 128 grands barrages qui sont actuellement en service au Maroc, 20 sont implantés sur le bassin du Sebou et 7 sur le bassin de la Moulouya. Ainsi, elle dispose d’une importante réserve en eaux souterraines et en forêts, soit 909.490 Ha dont 47,0% relève de la province de Khénifra, 34,0% de la province d’Azilal, 16,0% de la province de BéniMellal et 3,0% de la province de Khouribga.

Du côté démographie, la région compte 2.520.776 habitants, soit presque 7,45% de la population marocaine selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014. Presque 52,0% des habitants sont dans les milieux ruraux et montagneux. La densité est de 88,8 hab/km² ; elle reste élevée par rapport à la moyenne nationale (47,6hab/km²), occupant ainsi la 6^{ème} position en matière de densité après les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech- Safi et Fès-Meknès.

Selon le RGPH de 2014, la population est répartie entre 15,0% et 22,0% ; Khénifra englobe presque 15,0%, Fquih Ben Salah concentre 20,0%, Khouribga regroupe 21,0% de la population et 22,0% de la population sont situées à Azilal et BéniMellal. Cependant, plus que les 2/3 de la population urbaine de la région est concentrée dans les trois provinces de BéniMellal, Khouribga et Khénifra, abritant 75,0% du total de la population urbaine de la région.

Au niveau des faiblesses :

La région est marquée par une densité déséquilibrée, elle varie de 10 hab/Km² à 12.700 hab/Km². Les taux d'accroissement dans le milieu urbain sont de 1,21% et 0,94% dans les provinces de BéniMellal et d'Azilal, respectivement, et qui dépassent le taux d'accroissement de la région qui est de 0,89% et celui de national (1,25%). Tandis que les provinces de Khénifra et de Khouribga ont enregistré des taux d'accroissement les plus faibles, soient de 0,31% et 0,83%, respectivement.

En plus, la région a un patrimoine culturel riche et diversifié, témoignant la diversité culturelle et l'existence des monuments historiques. Mais, la plupart de ces monuments sont menacés par les activités économiques de la population sans aucune procédure juridique et administrative concrète pour leur préservation et leur protection.

B-Capacités Internes économiques et sociales de la région :

Au niveau des opportunités :

Selon le Ministère de l'équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Maroc, la région dispose d'un réseau routier moyennement dense. 58,0% du réseau routier de la région se concentre dans la province de Khénifra qui contient 81,0% des routes nationales, 73,0% des routes régionales et 22,0% des routes provinciales. En plus, la densité sociétale affiche une densité régionale de 2,89 Km pour 1000 habitants et la province

de Fquih Ben Salah est la moins dotée avec une densité de 1,02 Km pour 1000 habitants. En effet, la région connaît une fluidité de plus en plus croissante de transport de personnes et de marchandises, à savoir l'autoroute BéniMellal-Casablanca et l'aéroport international situé dans la ville de BéniMellal.

En plus, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique, composé de 7 usines hydrauliques, soit presque 5,5% de la production nationale sans oublier ses potentialités importantes et riches en production agricole destinée au marché national et au marché international.

La région possède des opportunités importantes pour développer le secteur touristique et pour attirer les touristes marocains et étrangers.

Au niveau des menaces :

Le tissu économique de la région est marqué par un taux de croissance faible ; ce qui peut expliquer en grande partie la raison de l'augmentation de 0,5% le taux de chômage entre 2015 et 2016 dans la région (Haut-Commissariat au Plan, 2018). La plus grande hausse a été enregistrée parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, passant de 14,9% en 2015 à 18,0% en 2016, soit une augmentation de 3,1 point. Les taux de chômage varient entre 3,8% et 9,5% ; le plus faible est enregistré dans la province d'Azilal et le plus élevé dans les provinces de BéniMellal et de Khénifra. Le taux de chômage reste élevé dans le milieu urbain par rapport au milieu rural. En milieu urbain, il est entre 9,7% (pour la province de Fquih Ben Salah) et 15,2 % (pour la province de Khénifra). En milieu rural, il est entre 1,7% (pour la province de Khouribga) et 4,8% (pour la province BéniMellal).

La grande réserve en eaux est menacée par une surexploitation non rationnelle des activités industrielles et agricoles. Sans des mesures sérieuses et urgentes, la région a un grand risque de détruire son réserve en eaux. Elle connaît (comme le reste du Maroc) des précipitations insuffisantes, mal distribuées et irrégulières, ce qui engendra forcément une pénurie en eaux dans les prochaines années et menacera sa population notamment celle des montagnes.

En plus de la consommation en eaux par les activités économiques, il y a une grande pression par l'exploitation directe de la population (sources, puits,...) sans traitement, ce qui peut engendrer des risques sanitaires, soit pour les humains, soit pour les autres espèces vivantes.

Pour renforcer les capacités économiques et sociales de la région, il faut avoir des infrastructures et des équipements en poste et télécommunications forts et assez élargis. Cependant, ils restent insuffisants et inégalement répartis entre les 5 provinces de la région. Au niveau des infrastructures sociales de base, telles que l'éducation, la santé et l'habitat. Elles sont marquées généralement par une difficulté dans l'accès, une mauvaise répartition, une insuffisance dans le taux de couverture et d'encadrement et une mauvaise gestion administrative et financière.

D'un autre côté, la région enregistre un rythme d'urbanisation lent et différent entre ses cinq provinces dont les provinces Khouribga, BéniMellal, Khénifra et Fquih Ben Salah concentrent 57,0% de la population urbaine de la région. Cette situation peut entraîner un exode rural et un dépeuplement des certaines zones de la région.

A partir de ces éléments, on peut établir une matrice SWOT pour la région BéniMellal-Khénifra qui se présente dans le **Tableau N°4**.

Tableau N°4. Analyse SWOT de la région BéniMellal-Khénifra

		POSITIF	NEFATIF
Capacités internes : Naturelles et Démographiques	Fs	<ul style="list-style-type: none"> -4% du territoire marocain ; -Position géographique stratégique, reliant 4 importantes régions du Maroc ; -Rôle central dans le réseau hydrique marocain ; -Surfaces agricoles importantes ; -Patrimoine forestier important ; -Gisements miniers importants ; -Environnement naturel importants et varié (vallées, montagnes,...) ; -Patrimoine culturel et capital immatériel riche et diversifié ; -Savoir-faire artisanaux et une importance de l'art culinaire ; -Aspects locaux uniques et attractifs ... 	Fw <ul style="list-style-type: none"> -Dégradation massive de l'environnement naturel ; -Négligence et destruction du capital immatériel ; -Risque d'une disparition de l'artisanat traditionnel local ; -Risque de destruction des monuments historiques et des sites naturels ; -Inefficacité des procédures juridiques de protection des monuments historiques ...

**COMMENT LA JUSTICE TERRITORIALE PEUT ETRE UN FACTEUR FONDAMENTAL
POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ?**

Analyse structurelle de la région Béni Mellal-Khénifra-Maroc

Capacités internes : Economiques et Sociales	F_O	<ul style="list-style-type: none"> -Production agricole diversifiée et importante ; -Produits de terroir riches et variés -Système très important d’approvisionnement en énergie électrique ; -Attractivité de secteur des mines ; -Importante activité minière autour des mines de Khouribga (Phosphates) ; -Attractivité de l’offre du tourisme d’aventure ; -Marché touristique large et diversifié ; -Fluidité de plus en plus croissante de transport de personnes et de marchandises ... 	F_T	<ul style="list-style-type: none"> -Un seul aéroport, enregistrant des mouvements limités de trafics ; -Inexistence de la voie ferroviaire ; -Rythme d’urbanisation lent et différent ; -Infrastructure faible et insuffisante, ne couvrant pas l’ensemble de territoire de la région ; -Réseau électrique ne couvre pas (parfois absent) l’ensemble de territoire de la région ; -Faible diversité des produits touristiques, à savoir l’hébergement, la restauration et les tours ; -La plupart des zones rurales et montagneuses ne sont pas couvert des infrastructures et équipements en poste et télécommunications ; - Une tendance croissante du taux de chômage surtout dans le milieu urbain ; -Taux de chômage des femmes reste très élevé ; -Faible taux de scolarisation dans les zones rurales ; - Faible taux de scolarisation des filles ; -Sérieux problèmes de pauvreté, de vulnérabilité et des inégalités sociales surtout pour la population rurale et montagnaise ; -Risque d’une pénurie en eau ; -Défaillance de l’infrastructure sanitaire (nombre des hôpitaux très faible par rapport au superficie/population, manque de certaines compétences locales,...) ; -Prolifération de la pollution à cause de la mauvaise gestion des déchets solides et de la vétusté des réseaux d’assainissement...

Source : Elaboré par l’auteur

4. Orientations stratégiques et conclusion

La région de BéniMellal-Khénifra a tous les atouts pour constituer un pôle économique à part entière capable d'attirer des investissements marocains et étrangers. Notre analyse a montré que les atouts de la région sont multiples : la position géographique, les ressources naturelles, la diversité des produits agricoles, l'élevage, les sites touristiques, les mines et autres. Cependant, la région souffre surtout d'une certaine marginalisation sociale résultat d'une longue période d'inégalité territoriale et d'une mauvaise répartition des richesses au Maroc.

Les premiers projets de développement dans la région doivent être destinés au renforcement et à l'amélioration des infrastructures sociales de base. Sans éducation et sans santé, aucun projet de développement ne peut réussir. L'amélioration de l'attractivité de la région BéniMellal-Khénifra et de la compétitivité des entreprises installées au niveau de son territoire dépendent de ses ressources humaines.

Bien sûr, la mise en œuvre de cette stratégie de restructuration sociale de la région demandera un budget financier important, ce qui nécessite des mesures de discrimination positive à l'égard de cette région pour, d'une part, rétablir et éliminer les écarts sociaux de départ et, d'autre part, accélérer le processus de développement local et assurer son résultat.

Une stratégie de préservation des ressources naturelles et la rationalisation de la consommation en eaux doit accompagner la stratégie de renforcement et de l'amélioration des infrastructures sociales de base, ce qui nécessite d'encourager l'économie locale amie de l'environnement notamment celle liée à l'agriculture et le tourisme.

REFERENCES

- Balatchandirane, G. (2007). "Gender Discrimination in Education and Economic Development: A study of Asia", V.R.F. Series; No.426; Mar.2007. Institute of Developing Economies, Japan External Trade Organization. 237 pages.
- Balta, Paul. (2000). Méditerranée : Défis et enjeux. Ed. Harmattan. 212 pages. ISBN : 2-7384-9592-3.
- Becker G. S. (1962), "Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis", Journal of Political Economy, 70(5), pp. 9-49.
- Becker G. S. (1964), "Human capital: a theoretical and empirical analysis, with special reference to education", National bureau of

- economic research publications, General series. New York, États-Unis.
- Benaabdelaali W., Z. Bennaghmouch, S. Cheddadi et A. Kamal (2013). "Disparités régionales de développement humain au Maroc". *Région et Développement* n° 37-2013. Pp65-93.
 - Centre International pour une politique de développement d'immigration Migration 'the International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)', (2008). "The Benefits of Positive Action". Thematic Discussion Paper On behalf of the European Union Agency for Fundamental Rights (FRA). Vienna, March 2008. Paper realized by Elisabeth Strasser (project manager) August Gächter, Mariya Dzhengozova.
 - Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, (1989). <https://www.humanium.org/fr/wp-content/uploads/convention-internationale-relative-aux-droits-de-l-enfant-integral.pdf>
 - Déclaration universelle des droits de l'homme -OHCHR-, (1948). <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>
 - Dion. M., Wolf. D. et al, (2008). *Le développement durable : théories et applications au management*. Dunod. p 246
 - ECOSOC (2011). "Implementing the Internationally Agreed Goals and Commitments in Regard to Education". Report of the Secretary General of the United Nations.
 - El Alaoui, A. (2009). IMPACT DE L'ACCORD D'ASSOCIATION EURO-MAROC SUR L'ECONOMIE MAROCAINE : Une évaluation à l'aide d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable. Thèse élaborée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du doctorat en sciences économiques sous la direction du Professeur Lahcen OULHAJ, Université Mohammed V –Agdal. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Rabat. Morocco.
 - Férone, G., Debas, D., et Genin, A.S., (2004). Ce que développement durable veut dire. Editions d'Organisation. p.6.
 - Jandhyala B. G. Tilak., (1989). "Education and its relation to economic growth, poverty, and income distribution: past evidence and further analysis". World Bank discussion papers; no. WDP 46. Washington, DC: The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/357751468739481512/Education-and-its-relation-to-economic-growth-poverty-and-income-distribution-past-evidence-and-further-analysis>
 - HCP, Maroc. (2017). "Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 Paysage territorial et dynamique".

https://www.hcp.ma/Principaux-resultats-de-la-cartographie-de-la-pauvrete-multidimensionnelle-2014-Paysage-territorial-et-dynamique_a2023.html

- McMahon, Walter,. (ND). "The Impact of Human Capital on Non-Market Outcomes", <http://www.oecd.org/innovation/research/1825143.pdf>
- Menegat, R. (2002). "Participatory democracy and sustainable development: integrated urban environmental management in Porto Alegre, Brazil", Local Agenda 21 in Porto Alegre. Environment & Urbanization Vol.14 No.2 October 2002. pp181-206.
- Ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Collectivités Locales, Maroc, (2015). La Monographie générale. <http://www.pncl.gov.ma/fr/LesCollectivitésterritoriales/Pages/default.aspx>
- Moisan Catherine, (2002). "L'éducation prioritaire en Europe : Evaluation des expériences de la France, de l'Angleterre et de la Belgique". Ecarts d'identité, n° 99, printemps 2002, pp. 42-47.
- Pacte international relatif aux droits économiques, (1976), A.G. res. 2200A, XXI, 21 U.N. GAOR Supp. No. 16, à 49, U.N. Doc. A/6316, 1966, 993 U.N.T.S. 3, entrée en vigueur le 3 janvier 1976. http://www.unesco.org/education/pdf/SOCIAL_F.PDF
- Rapport global sur la compétitivité 2013-2014. The Global Competitiveness Report, 2013-2014. Klaus Schwab, World Economic Forum. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2013-14.pdf
- Rhafes T., (2003), Quelle Place Pour L'Economie Marocaine A L'Aube Du Troisième Millénaire?, Ed. Afrique - Orient.
- Schultz Theodore W., (1960). "Capital Formation by Education", Journal of Political Economy, 60, pp. 571-583.
- Schultz Theodore W., (1961). "Investment in Human Capital", American Economic Review 51(1) March, pp.1-17.
- Vandermotten, C. (2002). Le développement durable des territoires. Editions de l'Université de Bruxelles. p45.
- UNESCO, (2012), "Education and skills for inclusive and sustainable development beyond 2015", Thematic Think Piece. Pp.1-16